



14ème législature

Question N° : 64939	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Ville, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Sports
Rubrique >sports	Tête d'analyse >football professionnel	Analyse > intérêts financiers. respect des valeurs sportives. perspectives.
Question publiée au JO le : 23/09/2014 Réponse publiée au JO le : 05/04/2016 page : 2941 Date de changement d'attribution : 30/09/2014		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la situation du Racing Club de Lens. Actuellement soumis à la pression de capitaux financiers étrangers, le football, tout comme le sport en général, semble relégué au rang de variable d'ajustement des grandes fortunes mondiales. Alors qu'il convient de valoriser l'esprit sportif, c'est-à-dire la transmission de valeurs comme la solidarité, l'esprit d'équipe, la pression exercée sur un club, ses joueurs et ses supporters est inacceptable. Il lui demande ce qu'il compte faire pour que le sport, en l'occurrence le football, ne soit pas soumis au bon vouloir des intérêts financiers, dans le respect des valeurs sportives et des résultats objectifs des compétitions.

Texte de la réponse

L'arrivée de nouveaux investisseurs au sein du sport professionnel français, qu'ils soient français ou étrangers, doit être encouragée dès lors que l'équité des compétitions et les valeurs du sport sont préservées. La venue de capitaux étrangers est un phénomène que connaît en particulier le football français puisque sur les vingt clubs évoluant en Ligue 1, six sont détenus majoritairement par des actionnaires étrangers, sans que cela pose de difficultés majeures. De ce point de vue, la situation particulière que connaît le club du RC Lens ne doit surtout pas être généralisée. Plus globalement, les questions de sécurisation des investissements financiers au sein des clubs professionnels et de pérennité des projets économiques des clubs sont majeures pour le sport français de demain. C'est pourquoi il s'agit de l'un des thèmes de réflexion de la Grande conférence sur le sport professionnel français lancée le 7 octobre 2015 par le Secrétaire d'Etat chargé des sports, M. Thierry Braillard. Réunissant plus d'une soixantaine d'acteurs dans le cadre d'un comité de pilotage et de six groupes de travail composés d'experts, cette Grande conférence a pour objectif de dégager des propositions concrètes et adaptées pour améliorer l'organisation, la gestion et la compétitivité du sport professionnel français. Le rendu des travaux est prévu pour avril 2016 et permettra certainement d'apporter des réponses au sujet des investissements financiers au sein des clubs professionnels français.